

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

Date de convocation : 07 novembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délégations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n° 23-132 à 23-156 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMME, MM. GAUTIER, BAZIRE, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, Mmes SEGHIR, LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. BIDAULT ayant donné pouvoir à M. PRIOLLAUD
- Mme KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir Mme PERCHET
- Mme LÉMAN ayant donné pouvoir à Mme TERLEZ
- M. BRUN ayant donné pouvoir à Mme LÉOSTIC
- M. ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme LESAULNIER

ABSENT :

- M. SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 23-132 Rapport d'orientation budgétaire 2024

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

20 NOV. 2023

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

LE

AFFICHÉ

20 NOV. 2023

LE

20 NOV. 2023

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-132-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023



**Rapport
d'orientation budgétaire
2024**

Conseil municipal du 13 novembre 2023

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-132-b-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Sommaire

AVANT-PROPOS DE M. LE MAIRE

I. La comparaison des indicateurs financiers de Louviers avec d'autres communes du département témoigne de la discipline budgétaire à laquelle la Ville s'est astreinte depuis 2014 pour se préserver des marges de manœuvre budgétaires dans un période où les finances locales sont soumises à de fortes pressions.

- A. La maîtrise des dépenses de fonctionnement
- B. L'anomalie du montant des dotations d'État
- C. La priorité donnée à l'investissement
- D. La sobriété fiscale
- E. La reconstitution d'un socle d'épargne
- F. Une gestion active de la dette

II. Des hypothèses budgétaires pour 2024 qui tirent parti de l'attractivité retrouvée de la ville de Louviers, tout en confirmant une gestion à l'euro près.

- A. Un dynamisme relatif de recettes
 1. Le maintien en 2014 du gel des taux d'imposition
 2. Des dotations en baisse par rapport à 2023
 3. Des participations reçues en progression
 4. La contraction des produits d'activité et du domaine
- B. Des dépenses toujours plus contraintes
 1. Une masse salariale fortement impactée par les mesures gouvernementales
 2. Des dépenses obligatoires reconduites à leur niveau de 2023
 3. Les participations versées en léger repli
 4. L'optimisation des charges de structure
 5. La sanctuarisation des crédits d'activité
- C. La restauration d'un niveau d'épargne nette
- D. Une capacité d'autofinancement préservée

III. L'exercice 2024 devrait marquer un pic d'investissement pour poursuivre la transformation de Louviers engagée il y a dix ans.

- A. Un niveau d'investissement soutenu depuis 2014
- B. Les grands chantiers de l'année 2024
- C. Perspectives

CONCLUSION

AVANT-PROPOS DE M. LE MAIRE

Plus les années passent, plus la gestion des finances locales doit défier les critères de la force majeure : l'imprévisibilité, l'irrésistibilité et la survenance d'événements totalement extérieurs au fait communal.

Jusqu'en 2022, la municipalité s'est efforcée d'assainir des finances de la ville qui en avaient bien besoin. Elle a concentré ses efforts autour de plusieurs objectifs simultanés : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la réduction de la dette, le soutien à l'investissement et la baisse des taux d'imposition. Ces efforts ont porté leurs fruits, permettant de renouer avec l'attractivité et la transformation d'une ville centre d'un territoire de plus de 100 000 habitants.

Depuis 2022, les bouleversements du monde ont changé la donne. Au lendemain de la crise sanitaire liée au Covid-19, la guerre en Ukraine a provoqué un choc inflationniste sans précédent qui touche de plein fouet les finances locales au même titre que le pouvoir d'achat de tous les Français. Pour y répondre, l'État a pris des mesures de soutien des salaires qui se répercutent mécaniquement sur les budgets des collectivités locales à travers les hausses successives du point d'indice de la fonction publique et les revalorisations du SMIC. Mais l'inflation est aussi normative, et les évolutions législatives et réglementaires incessantes multiplient les obligations et les contraintes nouvelles qui pèsent sur les finances locales comme l'interdiction des produits phytosanitaires, les réglementations thermiques, les taux d'encadrement dans les structures de la petite enfance et bien d'autres choses encore.

Cette conjoncture inédite a provoqué une dégradation temporaire des indicateurs budgétaires de la commune. Comme partout en France, les dépenses publiques ont augmenté et le niveau d'épargne s'est fortement contracté, tandis que les taux d'intérêts bancaires repartaient à la hausse. La Ville de Louviers a heureusement bénéficié du « filet de sécurité » instauré par l'État, ce qui lui a permis d'amortir le choc.

Dans ce contexte, l'exercice budgétaire 2024 sera celui d'une année charnière à plusieurs titres :

- D'abord, pour rétablir durablement le cercle vertueux initié en 2014, gage de crédibilité et de confiance auprès des partenaires financiers de la Ville.
- Ensuite, pour définir le nouveau cadre de la contractualisation qui fixe les règles de financement des politiques publiques locales, qu'il s'agisse du contrat de ville, de la convention territoriale globale avec la CAF ou du contrat d'agglomération avec l'intercommunalité, le Département et la Région.
- Enfin, pour maintenir la dynamique de territoire qui fait de Louviers une ville toujours plus attractive et bien dans son époque.

François Xavier BRIOLLAUD

027-212703755-20231113-23-132-b-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Président délégué de l'Agglomération Seine-Eure

Vice-Président de la Région Normandie

I.
LA COMPARAISON DES INDICATEURS FINANCIERS DE LOUVIERS
AVEC D'AUTRES COMMUNES DU DÉPARTEMENT
TEMOIGNE DE LA DISCIPLINE BUDGÉTAIRE À LAQUELLE LA VILLE
S'EST ASTREINTE DEPUIS 2014 POUR SE PRESERVER DES MARGES DE
MANŒUVRE BUDGETAIRES DANS UNE PERIODE OU LES FINANCES
LOCALES SONT SOUMISES À DE FORTES PRESSIONS

L'analyse comparée des agrégats financiers des principales communes du département de l'Eure permet de mettre en perspective la trajectoire des finances municipales. Ces indicateurs mettent en évidence les choix budgétaires stratégiques réalisés par la municipalité depuis dix ans.

A. LA MAÎTRISE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La maîtrise des dépenses de fonctionnement constitue depuis 2014 le principe de base de la gestion municipale, au vu de la situation financière héritée de la période antérieure qui privait la ville de sa pleine capacité à investir.

Entre 2015 et 2021, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 611 000 euros mais sont reparties à la hausse en 2022, du fait du contexte inflationniste et de la hausse nationale du point d'indice, indépendante de la gestion municipale.

En tout état de cause, sur la période 2015-2022, les dépenses de fonctionnement par habitant seront restées quasi stables, passant de 1190 euros à 1211 euros, soit une augmentation inférieure à 2%. À titre de comparaison, elles sont passées à Val-de-Reuil, de 1740 €/habitant à 2 194 €/habitant, soit une augmentation de plus de 25%.

Evolution des dépenses de fonctionnement à Louviers (2015 – 2022)

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € pa	
1	2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses de fonctionnement	22 917 810,40 €	18 921	1 211,24 €
2	2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses de fonctionnement	21 554 804,47 €	18 748	1 149,71 €
3	2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses de fonctionnement	21 118 498,96 €	19 069	1 107,48 €
4	2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses de fonctionnement	21 743 216,99 €	19 180	1 133,64 €
5	2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses de fonctionnement	21 331 089,66 €	19 081	1 117,92 €
6	2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses de fonctionnement	21 278 766,12 €	18 916	1 124,91 €
7	2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses de fonctionnement	21 496 442,32 €	18 651	1 152,56 €
8	2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses de fonctionnement	22 166 539,30 €	18 614	1 190,85 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Les dépenses de personnel ont été maîtrisées sur la période, passant de 13,1 à 13,8 millions d'euros entre 2015 et 2022 malgré les effets du GVT (glissement vieillesse technicité) et la revalorisation du point d'indice. Grâce à une organisation des services optimisée, des mutualisations et le professionnalisme remarquable des agents municipaux, la Ville de Louviers n'a jamais réduit l'offre de services apportés à la population ; bien au contraire, elle en a créé de nouveaux.

Evolution de la masse salariale à Louviers (2015 – 2022)

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € par h	
1	2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Frais de personnel	13 832 081,00 €	18 921	731,04 €
2	2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Frais de personnel	13 319 599,22 €	18 748	710,45 €
3	2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Frais de personnel	12 886 266,28 €	19 069	675,77 €
4	2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Frais de personnel	13 067 600,42 €	19 180	681,31 €
5	2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Frais de personnel	12 995 065,38 €	19 081	681,05 €
6	2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Frais de personnel	12 764 530,80 €	18 916	674,80 €
7	2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Frais de personnel	12 797 075,80 €	18 651	686,23 €
8	2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Frais de personnel	13 126 814,57 €	18 614	705,21 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Evolution de la masse salariale à Val-de-Reuil (2015 – 2022)

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € par h	
1	2022	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Frais de personnel	13 963 625,00 €	13 197	1 058,09 €
2	2021	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Frais de personnel	13 415 398,88 €	13 403	1 000,93 €
3	2020	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Frais de personnel	12 625 073,94 €	13 327	947,33 €
4	2019	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Frais de personnel	12 521 057,48 €	13 601	920,60 €
5	2018	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Frais de personnel	12 489 230,65 €	13 584	919,41 €
6	2017	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Frais de personnel	12 153 581,14 €	13 507	899,80 €
7	2016	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Frais de personnel	11 361 016,22 €	13 353	850,82 €
8	2015	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Frais de personnel	11 218 373,85 €	13 793	813,34 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

B. L'ANOMALIE DU MONTANT DES DOTATIONS D'ETAT

Après avoir sensiblement baissé jusqu'en 2017, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), incluant à Louviers la Dotation de Solidarité Urbaine, s'est depuis stabilisée, mais à un niveau par habitant anormalement bas au regard d'autres communes du département ayant des charges de centralités comparables à celles de Louviers.

A Louviers, la DGF est passée de 4,1 millions € en 2015 à 3,4 millions € en 2022 malgré l'augmentation de la population. Rapporté au nombre d'habitant, son montant est passé de 223 €/ hab en 2015 à 181 €/ hab en 2022.

Selon les données publiques de l'observatoire des finances et de la gestion publique locales, dans la commune voisine de Val-de-Reuil, le montant de la DGF est resté quasi stable sur la période, passant de 5,25 millions d'euros en 2015 à 5,18 millions d'euros en 2022, soit 1,7 millions de plus qu'à Louviers bien que la ville nouvelle compte 6 000 habitants de moins ! Rapporté au nombre d'habitants, la DGF de Val-de-Reuil est deux fois supérieure à celle de Louviers. Or, il s'agit d'une dotation de fonctionnement qui sert à faire fonctionner les services publics, lesquels sont dimensionnés par rapport à la population. De fait, il coûte plus cher de faire fonctionner 14 écoles à Louviers que 7 à Val-de-Reuil.

Si l'on s'intéresse à présent au montant des « Concours de l'État », les données de l'observatoire des finances et de la gestion publiques locales indiquent qu'ils sont passés pour Louviers de 4,7 millions d'euros en 2015 à 4,1 millions d'euros en 2022. Sur cette même période, les concours de l'État ont bondi à Val-de-Reuil, passant de 5,5 millions d'euros en 2015 à près de 12 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 118% contre une baisse de 13% à Louviers.

La comparaison peut se poursuivre avec d'autres villes du département, qu'il s'agisse de Vernon ou d'Evreux où le montant de DGF par habitant a augmenté entre 2015 et 2022 alors que la population de ces deux villes a diminué sur cette période. Vernon a perdu 800 habitants et Evreux en a perdu près de 5000 ! Pourtant, à la différence de Louviers qui a gagné des habitants, la DGF de ces communes a augmenté !

Conscients de ce paradoxe, les représentants et les services de l'État ont toujours eu à cœur d'accompagner la Ville de Louviers dans la réalisation de ses projets. La municipalité leur est reconnaissante de leur volonté de maximiser autant que possible les dotations allouées à la Ville.

Mais le bon sens et le courage devraient conduire à remettre complètement à plat les critères de calcul de la DGF fixés il y a longtemps, liés à des critères de l'ancien monde, en partie déconnectés des réalités présentes, soumis à des effets de seuil très pénalisants et profondément inéquitables, lesquels ne prennent en compte ni les dynamiques de territoire, ni les efforts de bonne gestion.

027-212708755-20231113-23-132-5-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Evolution de la dotation globale de fonctionnement à Louviers

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en	
1	2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	3 425 391,00 €	18 921	181,04 €
2	2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	3 416 248,00 €	18 748	182,22 €
3	2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	3 449 321,00 €	19 069	180,89 €
4	2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	3 448 004,00 €	19 180	179,77 €
5	2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	3 453 949,00 €	19 081	181,02 €
6	2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	3 427 125,00 €	18 916	181,18 €
7	2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	3 601 134,00 €	18 651	193,08 €
8	2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	4 166 180,00 €	18 614	223,82 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Evolution de la dotation globale de fonctionnement à Val-de-Reuil

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en	
1	2022	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	5 188 513,00 €	13 197	393,16 €
2	2021	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	5 218 091,00 €	13 403	389,32 €
3	2020	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	5 167 860,00 €	13 327	387,77 €
4	2019	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	5 113 013,00 €	13 601	375,93 €
5	2018	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	5 069 904,00 €	13 584	373,23 €
6	2017	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	4 975 238,00 €	13 507	368,35 €
7	2016	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	5 047 625,00 €	13 353	378,01 €
8	2015	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	5 256 652,00 €	13 793	381,11 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Evolution de la dotation globale de fonctionnement à Vernon

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en	
1	2022	Vernon	VERNON	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	8 196 269,00 €	24 404	335,86 €
2	2021	Vernon	VERNON	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	8 096 216,00 €	24 464	330,94 €
3	2020	Vernon	VERNON	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	7 974 930,00 €	24 530	325,11 €
4	2019	Vernon	VERNON	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	7 841 890,00 €	24 661	317,99 €
5	2018	Vernon	VERNON	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	7 751 898,00 €	24 798	312,60 €
6	2017	Vernon	VERNON	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	7 553 832,00 €	24 986	302,32 €
7	2016	Vernon	VERNON	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	7 598 447,00 €	25 101	302,71 €
8	2015	Vernon	VERNON	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	7 838 380,00 €	25 206	310,97 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Evolution de la dotation globale de fonctionnement à Evreux

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en	
1	2022	Évreux	EVREUX	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	16 775 547,00 €	47 574	352,62 €
2	2021	Évreux	EVREUX	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	16 568 587,00 €	47 936	345,64 €
3	2020	Évreux	EVREUX	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	16 446 933,00 €	49 032	335,43 €
4	2019	Évreux	EVREUX	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	16 410 667,00 €	51 560	318,28 €
5	2018	Évreux	EVREUX	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	16 148 682,00 €	52 168	309,55 €
6	2017	Évreux	EVREUX	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	15 597 721,00 €	52 315	298,15 €
7	2016	Évreux	EVREUX	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	15 897 343,00 €	52 467	303,00 €
8	2015	Évreux	EVREUX	Budget principal	Dotation globale de fonctionnement	16 928 325,00 €	52 414	322,97 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

C. LA PRIORITE DONNEE À L'INVESTISSEMENT

La maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de dégager des marges de manœuvre pour investir davantage tout en réduisant l'annuité de la dette.

Ainsi en 2015, le montant total des dépenses d'investissement s'élevait à 2,8 millions d'euros (soit 150 €/hab) contre 8 millions d'euros en 2022 (425 €/hab) tandis que l'annuité de la dette diminuait en volume de 362 000 euros, passant sur la même période de 202 €/hab à 180 €/hab.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-132-b-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Evolution des dépenses d'investissement à Louviers

	Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € hab
1	2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses d'investissement hors remb	8 046 641,00 €	18 921	425,28 €
2	2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses d'investissement hors remb	8 649 903,29 €	18 748	461,38 €
3	2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses d'investissement hors remb	6 405 883,16 €	19 069	335,93 €
4	2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses d'investissement hors remb	7 437 765,72 €	19 180	387,79 €
5	2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses d'investissement hors remb	7 102 515,42 €	19 081	372,23 €
6	2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses d'investissement hors remb	4 612 831,13 €	18 916	243,86 €
7	2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses d'investissement hors remb	2 299 042,01 €	18 651	123,27 €
8	2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Dépenses d'investissement hors remb	2 785 654,99 €	18 614	149,65 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Evolution des recettes d'investissement à Louviers

	Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € hab
1	2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Recettes d'investissement hors emprunts	3 585 158,00 €	18 921	189,48 €
2	2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Recettes d'investissement hors emprunts	3 946 432,27 €	18 748	210,50 €
3	2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Recettes d'investissement hors emprunts	3 872 298,34 €	19 069	203,07 €
4	2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Recettes d'investissement hors emprunts	5 456 645,15 €	19 180	284,50 €
5	2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Recettes d'investissement hors emprunts	2 404 970,54 €	19 081	126,04 €
6	2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Recettes d'investissement hors emprunts	2 007 583,27 €	18 916	106,13 €
7	2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Recettes d'investissement hors emprunts	1 405 105,54 €	18 651	75,34 €
8	2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Recettes d'investissement hors emprunts	1 271 852,84 €	18 614	68,33 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

D. LA SOBRIETE FISCALE

La stratégie de la municipalité depuis 2014 consiste à augmenter les ressources fiscales sans augmenter les taux d'imposition votés par le conseil municipal, et même diminuer ces taux, ce qui a été fait pendant 6 années consécutives, de 2017 à 2022.

C'est une stratégie qui fonctionne puisque le produit des impôts locaux est passé de 15,5 millions d'euros en 2015 à 16,3 millions d'euros en 2022. Ceci s'explique d'une part par l'augmentation de la population mais aussi par l'implantation de nouvelles entreprises, la construction et / ou la réhabilitation de nouveaux logements.

Vernon connaît une évolution similaire à Louviers avec un produit fiscal en hausse d'environ 600 000 euros sur la période 2015-2022. La situation est en revanche inverse à Evreux et à Val-de-Reuil. Dans ces deux communes, le produit de la fiscalité locale a fondu de 15% entre 2015 et 2022, avec malgré tout un montant d'impôts par habitant encore nettement supérieur à celui constaté à Louviers.

Produit des impôts locaux à Louviers – Montant total et par habitant

	Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € par ha
1	2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Impôts locaux	16 367 021,00 €	18 921	865,02 €
2	2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Impôts locaux	15 819 745,27 €	18 748	843,81 €
3	2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Impôts locaux	15 899 683,27 €	19 069	833,80 €
4	2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Impôts locaux	15 958 014,27 €	19 180	832,01 €
5	2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Impôts locaux	15 770 041,27 €	19 081	826,48 €
6	2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Impôts locaux	15 480 275,27 €	18 916	818,37 €
7	2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Impôts locaux	15 429 863,27 €	18 651	827,29 €
8	2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Impôts locaux	15 556 780,27 €	18 614	835,76 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Produit des impôts locaux à Evreux – Montant total et par habitant

	Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € par ha
1	2022	Évreux	EVREUX	Budget principal	Impôts locaux	48 307 604,00 €	47 574	1 015,42 €
2	2021	Évreux	EVREUX	Budget principal	Impôts locaux	47 782 558,97 €	47 936	996,80 €
3	2020	Évreux	EVREUX	Budget principal	Impôts locaux	48 084 771,97 €	49 032	980,68 €
4	2019	Évreux	EVREUX	Budget principal	Impôts locaux	48 321 148,40 €	51 560	937,18 €
5	2018	Évreux	EVREUX	Budget principal	Impôts locaux	47 729 967,16 €	52 168	914,93 €
6	2017	Évreux	EVREUX	Budget principal	Impôts locaux	53 125 428,89 €	52 315	1 015,49 €
7	2016	Évreux	EVREUX	Budget principal	Impôts locaux	56 214 566,68 €	52 467	1 071,43 €
8	2015	Évreux	EVREUX	Budget principal	Impôts locaux	55 695 299,68 €	52 414	1 062,60 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-132-b-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Produit des impôts locaux à Val-de-Reuil – Montant total et par habitant

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € par ha
1 2022	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Impôts locaux	17 287 306,00 €	13 197	1 309,94 €
2 2021	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Impôts locaux	16 551 158,70 €	13 403	1 234,88 €
3 2020	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Impôts locaux	21 753 704,70 €	13 327	1 632,30 €
4 2019	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Impôts locaux	22 075 370,70 €	13 601	1 623,07 €
5 2018	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Impôts locaux	20 944 099,70 €	13 584	1 541,82 €
6 2017	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Impôts locaux	20 124 648,70 €	13 507	1 489,94 €
7 2016	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Impôts locaux	19 640 778,94 €	13 353	1 470,89 €
8 2015	Val-de-Reuil	VAL-DE-REUIL	Budget principal	Impôts locaux	19 812 708,94 €	13 793	1 436,43 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

E. LA RECONSTITUTION D'UN SOCLE D'EPARGNE

A l'exception de l'exercice 2022 marqué par le choc inflationniste, l'épargne nette a été restaurée malgré un niveau de DGF très pénalisant pour atteindre cet objectif. Toutefois, si l'on tient compte du solde versé en 2023 au titre du « filet de sécurité » prévu par l'État pour amortir le choc inflationniste subi par les collectivités locales, l'épargne 2022 redevient positive à hauteur de 120 000 euros.

Sur la période 2015-2022, l'épargne nette aura été en moyenne de 22 €/hab quand elle s'élève à plus de 100 €/hab à Val-de-Reuil.

Sur cette période 2015-2022, l'épargne se situe à Vernon à 54 €/hab et à Evreux à 29 €/hab.

Evolution de l'épargne brute à Louviers

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € par ha
1 2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne brute	2 549 244,00 €	18 921	134,73 €
2 2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne brute	3 149 172,28 €	18 748	167,97 €
3 2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne brute	3 626 874,73 €	19 069	190,20 €
4 2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne brute	3 004 427,31 €	19 180	156,64 €
5 2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne brute	3 113 697,67 €	19 081	163,18 €
6 2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne brute	2 914 369,15 €	18 916	154,07 €
7 2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne brute	2 811 188,55 €	18 651	150,73 €
8 2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne brute	2 738 161,75 €	18 614	147,10 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Evolution de l'épargne nette à Louviers

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € par ha
1 2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne nette	-200 689,70 €	18 921	-10,61 €
2 2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne nette	480 388,19 €	18 748	25,62 €
3 2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne nette	1 052 862,00 €	19 069	55,21 €
4 2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne nette	451 192,29 €	19 180	23,52 €
5 2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne nette	610 704,46 €	19 081	32,01 €
6 2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne nette	444 662,09 €	18 916	23,51 €
7 2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne nette	475 100,22 €	18 651	25,47 €
8 2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Epargne nette	8 857,71 €	18 614	0,48 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

F. UNE GESTION ACTIVE DE LA DETTE

Sur la période 2015-2022, l'encours de la dette n'aura progressé que de 1,3 millions d'euros alors que le niveau des investissements portés par la Ville a plus que doublé. Rapporté au montant par habitant, l'encours de la dette représente à Louviers 1825 €/hab en 2022 contre 3174 €/hab à Val-de-Reuil, 1815 €/hab à Evreux et 1 629 €/hab à Vernon.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-132-b-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Evolution de l'encours de la dette à Louviers

	Exercice ↕	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant e
1	2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Encours de dette - Dettes bancaire...	34 548 065,00 €	18 921	1 825,91 €
2	2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Encours de dette - Dettes bancaire...	32 355 599,01 €	18 748	1 725,82 €
3	2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Encours de dette - Dettes bancaire...	30 924 383,10 €	19 069	1 621,71 €
4	2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Encours de dette - Dettes bancaire...	32 998 355,83 €	19 180	1 720,46 €
5	2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Encours de dette - Dettes bancaire...	33 031 015,52 €	19 081	1 731,09 €
6	2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Encours de dette - Dettes bancaire...	33 033 758,73 €	18 916	1 746,34 €
7	2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Encours de dette - Dettes bancaire...	33 002 795,79 €	18 651	1 769,49 €
8	2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Encours de dette - Dettes bancaire...	33 172 165,36 €	18 614	1 782,11 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Le montant de l'annuité de la dette connaît également une baisse, passant de 202 €/hab en 2015 à 180 €/hab en 2022, ce qui témoigne de la soutenabilité d'une politique volontariste d'investissement. L'annuité de la dette s'établissait en 2022 à 363 €/hab à Val-de-Reuil, 196 €/hab à Evreux et 168 €/hab à Vernon.

Evolution de l'annuité de la dette à Louviers

	Exercice ↕	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € par
1	2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Annuité de la dette	3 409 299,00 €	18 921	180,19 €
2	2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Annuité de la dette	3 329 989,44 €	18 748	177,62 €
3	2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Annuité de la dette	3 259 044,04 €	19 069	170,91 €
4	2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Annuité de la dette	3 333 347,90 €	19 180	173,79 €
5	2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Annuité de la dette	3 324 111,50 €	19 081	174,21 €
6	2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Annuité de la dette	3 380 129,52 €	18 916	178,69 €
7	2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Annuité de la dette	3 306 916,22 €	18 651	177,31 €
8	2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Annuité de la dette	3 765 389,30 €	18 614	202,29 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Quant aux charges financières liées à la dette, elles ont diminué de 40% entre 2015 et 2022 pour descendre à 34,8 €/hab, sous l'effet conjugué d'une renégociation des emprunts et d'une baisse des taux d'intérêt sur cette période.

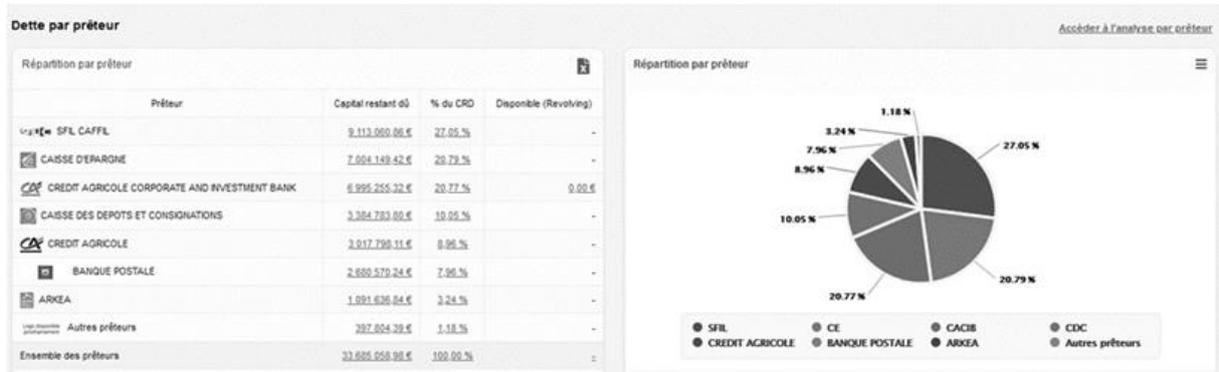
Evolution des charges financières

	Exercice ↕	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € par
1	2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Charges financières	659 365,13 €	18 921	34,85 €
2	2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Charges financières	661 205,35 €	18 748	35,27 €
3	2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Charges financières	685 031,31 €	19 069	35,92 €
4	2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Charges financières	780 112,88 €	19 180	40,67 €
5	2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Charges financières	821 118,29 €	19 081	43,03 €
6	2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Charges financières	910 422,46 €	18 916	48,13 €
7	2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Charges financières	970 827,89 €	18 651	52,05 €
8	2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	Charges financières	1 036 085,26 €	18 614	55,66 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-132-b-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

LA STRUCTURE DE LA DETTE



Accusé de réception en préfecture
 027-212703755-20231113-23-132-b-DE
 Date de télétransmission : 20/11/2023
 Date de réception préfecture : 20/11/2023

II DES HYPOTHESES BUDGETAIRES POUR 2024 QUI TIRENT PARTI DE L'ATTRACTIVITE RETROUVEE DE LA VILLE DE LOUVIERS, TOUT EN CONFIRMANT UNE GESTION À L'EURO PRES

A – UN DYNAMISME RELATIF DES RECETTES

Le dynamisme des recettes budgétaires s'explique par des facteurs tant conjoncturels – liés au contexte inflationniste avec un indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) anticipé à 1,035 contre 1,071 l'exercice précédent – que structurels résultant des effets de la politique d'attractivité conduite à l'échelle de la ville avec l'augmentation de la population municipale et l'implantation de nouvelles entreprises qui vient accroître les ressources fiscales municipales.

Pour 2024, le niveau des ressources courantes est ainsi estimé en hausse de 2% à 27,541 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 550 000 euros par rapport budget 2023, voté à 26,993 millions d'euros.

1. Le maintien en 2024 du gel des taux d'imposition

Pour la 11^e année consécutive, la municipalité fait le choix de ne pas augmenter les taux municipaux d'imposition, après les avoir même baissés pendant six exercices de suite entre 2017 et 2022. Associée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des contribuables, cette politique municipale volontariste vise à préserver le pouvoir d'achat des Lovériens, dont le montant de l'impôt local a baissé en moyenne d'environ 200 euros par habitant.

Avec une revalorisation des bases de (+) 4,5% décidée au niveau national (3,5% au titre de l'IPCH national et 1% au titre de l'évolution physique des bases), le produit de la fiscalité directe est estimé à 12,343 millions d'euros, soit un dynamisme fiscal de (+) 630 000 euros au regard du précompte administratif 2023, à taux d'imposition municipal inchangé s'agissant de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) confirment une dynamique solide en 2023, probablement au-delà de la prévision du budget primitif. Dans un contexte de resserrement d'accès au crédit, il est proposé de fixer le montant des DMTO à (+) 20 000 euros, ce qui est cohérent avec le précompte administratif 2023.

S'agissant de la TFCE, dorénavant intégrée à l'accise sur l'électricité, son montant est en recul de 28 000 euros au titre des régularisations constatées de 2022 sur l'exercice 2023.

Il en résulte une inscription de 18,974 millions au titre de la fiscalité, en progression de (+) 720 000 euros par rapport à 2023.

2. Des dotations en baisse par rapport à 2023

Le Gouvernement prévoit, dans le projet de loi de finances pour 2024, de poursuivre l'augmentation du montant de la dotation globale de fonctionnement engagée en 2023 après cinq années de stabilité. Les dotations de péréquation seront abondées d'un montant de 220 millions d'euros avec un fléchage vers la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) qui progresse de 90 millions d'euros et la dotation de solidarité rurale (DSR) qui augmentée de 100 millions d'euros.

de solidarité rurale (DSR)
027-212703755-20231113-23-132-5-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Cette hausse de 190 millions d'euros de la DGF des communes doit permettre à plus de 60 % des communes de voir leur dotation augmenter en 2024.

L'hypothèse budgétaire pour 2024 propose ainsi de maintenir l'inscription de la dotation globale de fonctionnement au niveau de 2023, soit 2,11 millions d'euros et d'abonder la DSU de 137 000 euros. Cette augmentation tient compte de l'élargissement aux quartiers Salengro et Maupassant du périmètre des quartiers prioritaires de la ville à compter du 1^{er} janvier 2024.

Toutefois, malgré ces évolutions positives, les dotations d'État versées à la commune accuseront une baisse en 2024 du fait de la non reconduction du dispositif du « filet de sécurité » dont la ville a bénéficié au titre de l'exercice budgétaire 2022 avec un versement en deux fois : 316 748 euros en 2022 et 319 937 euros en 2023.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) est évaluée à 540 000 euros, soit un niveau proche de celui de 2023.

De ces différentes données, il résulte une inscription de 4,180 millions au titre des dotations budgétaires en recul de (-) 177 000 euros par rapport à 2023.

	Vote - 2023	Cible 2024
A2. Dotations Budgétaires	4 357	4 180
<i>DGF</i>	2 111	2 110
<i>DSU</i>	1 393	1 530
<i>EPCI - DSC</i>	536	540
<i>Dotation Inflation</i>	317	

(En milliers d'euros)

3. Des participations reçues en progression

Les participations reçues présentent une inscription estimée à 2,357 millions d'euros, en évolution de (+) 207 000 euros par rapport à 2023.

Les nouvelles modalités de financement de la caisse d'allocations familiales (CAF) relatives au « bonus territoire » pèsent à hauteur de (-) 76 000 euros dans l'inscription 2024, la ludothèque et le foyer des jeunes travailleurs (FJT) bénéficiant désormais d'un accompagnement financier direct par le financeur. Les autres financements CAF sont alignés sur les prévisions issues du précompte administratif 2023.

Les hypothèses 2024 concernant les autres participations reçues intègrent le financement de la saison 2024 de Normandie Impressionnistes et l'éligibilité du théâtre de la Scène 5 au dispositif de soutien de la Région Normandie dédié aux théâtres de ville.

	Vote - 2023	Cible 2024
A3. Participations reçues	2 150	2 357
<i>CAF_PS</i>	1 030	1 050
<i>CAF CEJ & Bonus Territoire</i>	493	417
<i>CAF Autres</i>	267	300
<i>CD 27</i>	62	58
<i>Région Normandie</i>	34	100
<i>Etat</i>	218	310
<i>TAP</i>	-	
<i>EPCI</i>	14	
<i>Autres</i>	32	

(En milliers d'euros)

65
 Accusé de réception en préfecture
 027-21703755-20231113-23-132-b-DE
 Date de télétransmission : 20/11/2023
 Date de réception préfecture : 20/11/2023

4. La contraction des produits d'activité et du domaine

La consolidation des produits d'activité et du domaine donne lieu, facialement, à une réduction de 184 000 euros des estimations 2024 par rapport au montant voté au budget primitif 2023. Cette contraction trouve son explication dans l'émission de 140 000 euros d'avoires par le titulaire du contrat de chauffe au titre de la saison de chauffe 2022-2023.

Les recettes en atténuation reculent de 110 000 euros compte tenu du dénouement favorable d'un dossier de longue maladie d'un agent en 2023, tandis que le montant des redevances d'occupation du domaine public (RODP) intègre les chantiers de construction à venir rue du 11 novembre, le long du tracé du bus à haut niveau de service.

	Vote - 2023	Cible 2024
A4 .Recettes_Atténuation	386	275
A5 .Produit d'activités	1 029	1 050
A6 .Produit domaine et gestion	723	611
<i>Parc Locatif</i>	110	129
<i>Remboursements de frais</i>	227	161
<i>RODP</i>	112	226
<i>Autres</i>	273	95
A7. Produits Exceptionnels	96	114

En milliers d'euros)

B – DES DEPENSES TOUJOURS PLUS CONTRAINTES

Dans un contexte qui reste marqué par l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et l'absorption par le budget municipal des revalorisations successives du point d'indice de la fonction publique et de la hausse du SMIC, le niveau de dépenses de fonctionnement se trouve valorisé de 290 000 euros par rapport à 2023 pour atteindre 23,184 millions d'euros.

1. Une masse salariale fortement impactée par les mesures gouvernementales

Les dépenses de personnel au titre du chapitre 012 sont estimées à 14 880 000 €, ce qui devrait correspondre à une augmentation de 500 000 euros par rapport au budget exécuté en 2023. S'agissant des dépenses relevant du chapitre 011, elles sont estimées à 154 000 €.

Le montant de la masse salariale sera impacté en 2024 par les évolutions réglementaires intervenues courant 2023 mais qui se répercuteront cette fois sur la totalité de l'année. Il s'agit de :

- la hausse du point d'indice + 1,5% en juillet 2023 (après une hausse de + 3,5% en juillet 2022) ;
- les alignements successifs au SMIC des grilles de catégorie C ;
les hausses du SMIC antérieures pour les assistantes maternelles et les contrats de droit privé ;
- la revalorisation des grilles de catégorie B ;
- les avancements d'échelon prononcés en 2023 ;
- les promotions internes intervenues au 1er avril 2023 ;
- les avancements de grade effectifs au 15 décembre 2023.

Par ailleurs, de nouvelles évolutions réglementaires sont prévues au cours de l'année 2024 qui impacteront la masse salariale à hauteur d'environ 150 000 euros. Il s'agit notamment des mesures suivantes applicables au 1^{er} janvier 2024 :

- l'augmentation du SMIC de 1,6% pour les assistantes maternelles et les contrats de droit privé ;
- la hausse d'un point des cotisations CNRACL ;
- l'ajout de 5 points d'indice majoré aux agents de droit public.

Section des affaires sociales
027-212703755-20231113-23-132-5-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Un effort budgétaire significatif concernant les dépenses de formation (chapitre 011) est envisagé, passant de 35 000€ à 70 000 euros afin de répondre aux obligations de moyens à consentir pour favoriser les parcours professionnels des agents de catégorie C sans diplôme et/ou en usure professionnelle, en vertu du décret 2022-1043 du 22 juillet 2022. Les nouvelles dépenses afférentes pourront s'appuyer sur le dispositif du compte personnel de formation à instaurer localement.

Au titre des recettes en atténuation, le suivi rigoureux du service des ressources humaines concernant les dossiers d'accident du travail et de maladie professionnelle permet de constater une progression importante des remboursements de l'assureur statutaire en 2022 et 2023. Pour autant, le caractère imprévisible de ces événements rend difficile la prévision d'une année sur l'autre. Par précaution, la recette proposée au budget primitif reste fixée à 50 000 €.

Les autres recettes attendues concernent les postes subventionnés et sont anticipées comme stables. Il s'agit du poste de chef de projet « action cœur de ville » et des contrats de droit privé à vocation d'insertion comme les « adultes relais » et les PEC (Parcours Emploi Compétences), prévues à hauteur de 30 000 €.

Au regard des nouveaux moyens à consentir en matière de parcours des agents publics et compte-tenu de la politique inclusive volontariste menée en matière de ressources humaines avec une proportion d'agents reconnus en qualité de travailleurs handicapé ou répondant à l'obligation d'emploi dépassant largement les 6% réglementaires, la Ville va solliciter autant que possible le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (FIPH). Des recettes difficilement chiffrables *a priori* sont attendues en compensation de certaines dépenses d'aménagement de postes, de bilans de compétences, de formation, d'embauches directes de personnes en situation de handicap.

Au total, les recettes escomptées sont proposées à hauteur de 90 000 € au stade du budget primitif pour 2024.

2. Des dépenses obligatoires reconduites à leur niveau de 2023

Les dépenses obligatoires sont globalement reconduites au niveau de l'exécution attendue sur l'exercice 2023, à 961 000 euros. Elles concernent notamment la contribution de la ville au SDIS (contingent incendie) à hauteur de 570 000 euros ou encore la participation de la ville au syndicat des collèges, pour un montant de 106 000 euros.

3. Les participations versées en léger repli

	Vote - 2023	Cible 2024
Participation	2 386	2 340
CCAS *	1 050	1 100
Caisse des Ecoles	165	203
Ecole Privé	208	209
Tangram	153	60
Ludothèque	50	27
Exploitant Cinéma	-	
Associations, Fonds attractivité	353	331
CASEO/ GLACEO (dispositif)	406	411

(En milliers d'euros)

Concernant les participations versées, avec une inscription en retrait de 46 000 euros, pour être portées à 2,340 millions d'euros, elles anticipent un besoin supplémentaire de 50 000 euros de la dotation au CCAS, de 38 000 euros de la dotation à la caisse des écoles après l'amortissement du fonds de roulement en 2023.

Document de référence : 027-212703755-20231113-23-132-b-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception : 20/11/2023

Les nouvelles modalités de financement de la Ludothèque et du FJT, à travers le « bonus territoire » de la CAF se traduit par une subvention qui sera versée directement par la CAF sans transiter par la ville. Ce jeu d'écritures comptables est neutre tant pour la ville que pour les structures bénéficiaires.

4. L'optimisation des charges de structure

Affichée à 2,568 millions d'euros, la dépense structurelle présente un recul de (-) 180 000 euros par rapport au budget primitif 2023. La principale mesure aura consisté à attribuer le marché de chauffe à un nouveau prestataire au détriment du titulaire historique. Ce changement d'acteur aura permis à la commune de bénéficier de prestations identiques à des conditions tarifaires contractuelles bien plus avantageuses. Ainsi, l'estimation du besoin 2024 de ce poste s'affiche en recul de (-) 210 000 euros.

Des crédits supplémentaires sont alloués à la gestion des espaces verts tandis que le suivi des contrats de maintenance des établissements recevant du public (ERP) se traduit par un complément de crédits valorisé à (+) 25 000 euros.

Les autres postes sont évalués, de manière globale, en reconduction des dépenses constatées au précompte administratif 2023.

	Vote - 2023	Cible 2024
Dépenses de Structures / Gestion	2 743	2 568
<i>Chauffage *</i>	811	600
<i>Electricité *</i>	693	690
<i>Eau *</i>	90	90
<i>Téléphonie *</i>	100	100
<i>Parc Véhicule *</i>	173	162
<i>Parc photocopieurs *</i>	20	12
<i>Assurances *</i>	59	62
<i>Frais de Fonct Services</i>	129	137
<i>Contrats Espaces Verts</i>	153	169
<i>Remboursements de Frais</i>	133	132
<i>Parc Informatique - maintenance *</i>	153	157
<i>Maintenance - Contrats *</i>	138	163
<i>Crédit Bail / LOA</i>	-	-
<i>Locations immobilières *</i>	95	87
<i>Prestations extérieures</i>	6	6

(En milliers d'euros)

5. La sanctuarisation des crédits d'activité

Les crédits d'activités ne présentent pas d'évolution notable par rapport à l'exercice précédent. Avec une inscription à 2,537 millions d'euros, contre un voté 2023 de 2,543 millions d'euros, la capacité à intervenir des services communaux est épargnée de l'impact des éléments exogènes et reste adaptée aux besoins identifiés.

	Vote - 2023	Cible 2024
Crédits Activités	2 543	2 537
<i>Alimentation - Prestations [2RL]</i>	737	700
<i>Patrimoine (entretien)*</i>	166	142
<i>Alimentation</i>	48	56
<i>Fond Documentaire</i>	57	60
<i>Publication</i>	121	130
<i>SIEGE [Travaux]</i>	16	22
<i>Charges Diverses</i>	147	106
<i>OPAH-RU</i>	86	86
<i>Crédits intervention</i>	1 165	1 237

(En milliers d'euros)

C – LA RESTAURATION D’UN NIVEAU D’EPARGNE NETTE

L’exercice 2024 doit venir confirmer la restauration d’un socle d’épargne, sans qu’il soit nécessaire de recourir au dispositif du « filet de sécurité » dont la Ville a bénéficié au titre de l’exercice budgétaire 2022 à hauteur de 636 685 euros (versés en deux fois sous la forme d’un acompte de 50% en 2022 et du solde en 2023).

Malgré de nouvelles dépenses liées à des mesures exogènes, la Ville retrouve progressivement une épargne nette indissociable de sa capacité à investir. Il en va aussi de la crédibilité de la collectivité auprès de ses partenaires financiers.

Le projet de budget 2024 est construit sur une hypothèse d’épargne brute à 3,357 millions d’euros et d’épargne nette à (+) 345 000 euros, en cohérence avec la stratégie définie dans le rapport d’orientation budgétaire pour 2023.

IV. Service de la dette	3 835	3 932
C1. Amortissement capital	2 970	3 032
C2. Charges Financières	865	900
V. Epargne nette ()	139	345

D – UNE CAPACITE D’AUTOFINANCEMENT PRESERVEE

Avec des ressources propres d’investissement estimées à 1,780 millions d’euros, portant la capacité d’autofinancement élargie à 2,125 millions d’euros, des subventions d’investissement attendues à hauteur de 3,550 millions d’euros, l’ambition d’un programme de dépenses d’équipement à hauteur de 11,412 millions sur l’exercice 2024, s’équilibre en section d’investissement, avec un besoin de financement externe comme résultante, valorisé à 5,737 millions d’euros, avant prise en compte de l’antérieur reporté.

Cette équation programmée comme un point culminant du mandat 2020-2026 est conforme aux orientations pluriannuelles fixées dans le rapport d’orientation budgétaire pour 2023. L’augmentation du stock de dette est estimée à (+) 2,705 millions d’euros, dans l’attente toutefois du résultat de clôture de l’exercice 2023, et après un désendettement de 500 000 euros en 2023.

V. Epargne nette ()	139	345
II. Ressources de couverture	1 961	1 780
<i>B1. FCTVA</i>	1 010	1 030
<i>B2. Fiscalité d’urbanisme</i>	300	550
<i>B3. Aliénation Actif</i>	651	200
<i>B2. Autres</i>	-	-
Capacité d’autofinancement élargie	2 100	2 125

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-132-b-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

III

L'EXERCICE 2024 DEVRAIT MARQUER UN PIC D'INVESTISSEMENT POUR POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DE LOUVIERS ENGAGÉE IL Y A DIX ANS

A – UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT SOUTENU DEPUIS 2014

Entre 2015 et 2022, les dépenses d'investissement ont quasiment triplé, passant de 150 €/habitant à 425 €/habitant.

Cette équation vertueuse a été rendue possible grâce à une augmentation significative des recettes d'investissement qui ont elles aussi quasiment triplé entre 2015 et 2022, passant de 68 euros à 189 €/habitant.

Le FCTVA s'établit ainsi depuis 2021 à un montant supérieur au million d'euros. À compter de 2024, le périmètre du FCTVA sera élargi aux opérations d'aménagement. Concrètement, cette mesure vise à encourager les opérations d'aménagement d'espaces verts et naturels, en lien avec les efforts de renaturation dans le cadre du fonds vert et de la transition écologique. Ce sera aussi un outil d'aide aux opérations d'aménagement de terrains sportifs à l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Montant du FCTVA attribué à la Ville de Louviers

Exercice	Nom 2022 Commune	Libellé Budget	Type de budget	Agrégat	Montant	Population totale	Montant en € par hab
1 2022	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	FCTVA	1 018 642,00 €	18 921	53,84 €
2 2021	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	FCTVA	1 009 444,00 €	18 748	53,84 €
3 2020	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	FCTVA	781 945,00 €	19 069	41,01 €
4 2019	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	FCTVA	512 933,00 €	19 180	26,74 €
5 2018	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	FCTVA	371 546,00 €	19 081	19,47 €
6 2017	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	FCTVA	315 117,00 €	18 916	16,66 €
7 2016	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	FCTVA	422 081,00 €	18 651	22,63 €
8 2015	Louviers	LOUVIERS	Budget principal	FCTVA	660 762,00 €	18 614	35,50 €

Source : observatoire des finances et de la gestion publique locales

Le rythme des investissements est resté soutenu en 2023, une année marquée par le démarrage opérationnel des projets engagés dans le cadre de l'ANRU des Acacias.

La Ville a par ailleurs poursuivi ses investissements en faveur de la sobriété énergétique avec le raccordement de trois nouveaux bâtiments communaux au réseau de chaleur urbain : le Kiosque famille, la Villa Calderon et le groupe scolaire Jean-Moulin.

En partenariat avec l'Agglomération Seine-Eure, les travaux de requalification de la place de la poissonnerie se sont achevés à l'été 2023. Par ailleurs, l'enfouissement des réseaux a été réalisé rue des 4 Moulins et rue Trinité.

Dans le cadre du projet de « corner normand », la Ville a procédé à l'acquisition foncière du 16 rue du Général de Gaulle, propriété mitoyenne de l'ancienne pharmacie préemptée.

Au titre de des espaces verts, les travaux de végétalisation du cimetière ont été engagés et se termineront en 2024.

B – LES GRANDS CHANTIERS DE L'ANNEE 2024

En 2024, le montant des investissements portés par la Ville de Louviers est estimé autour de 11,4 millions d'euros.

Au titre du programme de rénovation urbaine des Acacias, après les travaux de démolition des anciens centre social Pastel et de la crèche, les travaux de la future crèche des Acacias se poursuivront tout au long du premier semestre 2024, pour une livraison de l'équipement prévue à l'été.

La démolition des immeubles Ill et Sambre opérée par *Mon Logement 27* ouvre la voie à l'acquisition par la Ville du foncier en 2024 en vue de la construction de la future « Fabrique des Solutions », conjointement avec le Département de l'Eure.

Les financements de la phase conception de la future école / alsh des Acacias se poursuivront en 2024. Il en sera de même des études relatives à l'aménagement des espaces publics en partenariat avec l'Agglomération Seine-Eure et *Mon Logement 27*.

A Maison Rouge, la première pierre du futur gymnase destiné à remplacer l'actuel Maxime Marchand sera posée au cours de l'année 2024. S'agissant des équipements sportifs, il est également prévu d'effectuer des travaux de rénovation du terrain de baseball du stade Annette Sergent.

Par ailleurs, les travaux d'optimisation patrimoniale de la Ville et de sobriété foncière se poursuivront avec les travaux engagés à l'école Saint-Exupéry pour permettre l'accueil dans les meilleures conditions de la crèche familiale.

Enfin, afin de favoriser la transition écologique, le plan LED dans les écoles continuera son déploiement, dans le prolongement des groupes scolaires Jacques Prévert et le Hamelet réalisés en 2023.

Au titre de la valorisation du patrimoine culturel, l'année 2024 marquera aussi l'achèvement de travaux de restauration du grand orgue de l'église Notre-Dame.

En matière de voirie, l'enfouissement des réseaux concernera en 2024 la rue Angélique Vignon. S'agissant des aménagements urbains, la ville procédera au cours de l'exercice à l'acquisition de la parcelle *Jeuffrain* dans le cadre du réaménagement prochain de la place de la porte de l'eau.

S'agissant des espaces verts, 2024 sera la première année de mise en œuvre d'une politique de gestion différenciée visant à adapter l'action municipale aux contraintes de la réglementation et aux effets du réchauffement climatique.

C – PERSPECTIVES

Conformément à la prospective budgétaire pluriannuelle présentée dans le rapport d'orientation budgétaire de l'an dernier, le programme d'investissement jusqu'à la fin du mandat va s'accompagner d'une augmentation temporaire de l'endettement de la ville, qui devra retrouver à l'issue de l'exercice 2026 son niveau de 2014, tandis qu'une centaine de millions d'euros auront été investis.

L'objectif est également maintenu d'une stabilité des taux d'imposition locaux et de la restauration d'un niveau d'épargne nette avoisinant les 400 000 euros fondée sur une gestion maintenue à l'euro près.

Accusé de réception en préfecture 027-212703755-20231113-23-132-b-DE Date de télétransmission : 20/11/2023 Date de réception préfecture : 20/11/2023

CONCLUSION

Les orientations budgétaires pour 2024 confirment le cap fixé par la municipalité depuis 2014 et doivent permettre de mener à leur terme les investissements programmés jusqu'à la fin du mandat.

Elles mettent aussi en évidence les limites posées au principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales, tant les dépenses contraintes accaparent la quasi-totalité du budget et les facteurs exogènes se multiplient, affectant lourdement la gestion municipale et minorant les efforts importants consentis depuis dix ans.

Pour dégager les marges de manœuvre budgétaires dont elle a besoin pour continuer à se développer, la Ville de Louviers ne trouvera finalement son salut qu'en franchissant le plus rapidement possible le seuil des 20 000 habitants afin d'accéder à la strate démographique supérieure ouvrant droit à des dotations budgétaires enfin adaptées à ses charges de centralité.

Pour y parvenir, la municipalité entend poursuivre sa politique d'attractivité, de rayonnement et de qualité du service public apporté à la population, en continuant de s'efforcer à faire toujours mieux même si c'est avec toujours moins.
